



Municipalité Egan-Sud

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022, 2023 ET 2024

PRÉSENTATION D'UN AVIS DE MOTION ET DU PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DES TAXES FONCIÈRES, LES TAXES DE SERVICES, LES COMPENSATIONS ET AUTRES CONDITIONS POUR L'ANNÉE 2022

Est par les présentes donné que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 21 décembre 2022 à 18 heures, par vidéoconférence.

ORDRE DU JOUR

- **Vérification du quorum ;**
- **Ouverture de la séance ;**
- **Adoption de l'ordre du jour ;**
- **Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2022 ;**
- **Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 ;**
- **Avis de motion et présentation du projet de règlement 2021-016 décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2022 ;**

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets mentionnés ci-haut.

Fait et donné à Egan-Sud, ce 10^e jour du mois de décembre 2021

Mariette Rochon
Directrice générale
Greffière-trésorière

(Cet avis est publié au moins 8 jours avant la tenue de la séance)